

26 juin 2013

Proposition du Conseil administratif du 26 juin 2013 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire extraordinaire pour 2013 pour un montant de 350 000 francs destiné à l'octroi d'une subvention à l'Association GE200.CH chargée de la coordination et de l'organisation de la célébration du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Suisse.

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Introduction

Genève est devenu officiellement le 22^e canton de Suisse le 19 mai 1815 lors de la signature de l'acte authentique de son admission dans la Confédération. A l'approche de ce deux-centième anniversaire, étape historique offrant à Genève l'opportunité de porter un regard croisé sur le passé et le présent, le Conseil d'Etat et le Conseil administratif ont décidé, comme cela avait déjà été le cas à l'occasion du 150^e anniversaire en 1964, de travailler sur l'organisation de cette commémoration sous le patronage commun du Canton, de la Ville de Genève et de l'Association des communes genevoises.

Un travail exploratoire a permis d'aboutir à un concept de célébration basé sur les faits historiques. Genève n'est, en effet, pas devenue suisse du jour au lendemain, et cette adhésion était plutôt un mariage de raison que d'amour. Il a donc semblé pertinent aux porteurs du projet d'étendre la commémoration sur une période analogue à celle qui a abouti à l'intégration de Genève dans la Suisse. Cela permettra de présenter un programme complet axé sur une meilleure connaissance du passé et des origines de Genève, pour mieux comprendre le présent, dans toute sa diversité et sa complexité, et ainsi mieux se projeter vers l'avenir.

Les festivités se dérouleront donc du 31 décembre 2013 au 19 mai 2015 avec des célébrations complémentaires en 2016 liées au rattachement des Communes réunies et ainsi la constitution définitive du territoire genevois actuel.

Une association dont les membres fondateurs sont le Canton, la Ville de Genève et l'Association des communes genevoises a été constituée afin de coordonner et d'organiser ces célébrations. Le financement de cette association est prévu à parts similaires entre le public et le privé.

Le Conseil administratif sollicite le feu vert du Conseil municipal pour un engagement financier dans ce projet, prenant la forme d'un crédit budgétaire extraordinaire de 350 000 francs sur l'exercice 2013.

Exposé des motifs

Quelques repères historiques

Les festivités liées à cette commémoration s'étaleront sur une période courant du 31 décembre 2013 au 19 mai 2015, soit un laps de temps analogue à celui qui a vu Genève intégrer la Confédération suisse et dont les principales étapes ont été pour mémoire:

- 31 décembre 1813: Restauration de la République de Genève au départ des troupes napoléoniennes;
- 1^{er} juin 1814: Débarquement des troupes confédérées au Port Noir;
- 12 septembre 1814: Vote de la Diète fédérale en faveur de l'entrée de la République de Genève dans la Confédération suisse comme 22^e canton;
- 19 mai 1815: Signature de l'entrée officielle de Genève dans la Confédération suisse.

Objectifs de la commémoration

Au-delà des dates symboliques, il s'agit d'une formidable occasion de fédérer la population autour d'événements historiques, culturels et festifs, tout en encourageant le débat autour des enjeux de la Genève actuelle et future.

Cette commémoration doit permettre de réaffirmer l'attachement de Genève à la Suisse et à ses valeurs. C'est également l'occasion de montrer que le Canton, à travers ses spécificités – telle que la Genève internationale par exemple – constitue un maillon fort de notre pays. Ces festivités offrent enfin l'opportunité de rappeler à toutes et à tous ce que Genève et sa région doivent à la Suisse et réciproquement.

L'organisation de cette commémoration se place résolument dans la tradition des grandes fêtes populaires genevoises qui ont fortement marqué les esprits à la fin XX^e siècle. On pense notamment aux Kermesses des clés de Saint-Pierre, aux 175 ans des Communes réunies ou encore au 150^e anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse.

En 1964, au-delà de sa participation financière au projet et dans le comité d'organisation, la Ville de Genève, avait organisé, à cette occasion, une exposition au Musée Rath intitulée «Genève * Suisse 1814-1964» et qui portait sur l'évolution urbaine de Genève, un concours de décoration urbaine permanente, et avait accueilli au Grand Théâtre le spectacle «Le banquier sans visage».

Les enjeux de cette célébration sont autant politiques que sociaux. Au-delà de la réflexion sur l'identité genevoise et ses racines, cet anniversaire permet de

célébrer et de remettre en avant les liens existant à tout niveau, entre Genève et la Suisse, mais aussi ceux qui unissent genevois-e-s de souche et confédéré-e-s, habitant-e-s du Grand Genève ou visiteurs étrangers de passage dans la région.

Gouvernance du projet

GE200.CH est une association à but non lucratif, conformément aux articles 60 et suivants du Code civil suisse, fondée conjointement à Genève par le Canton de Genève, la Ville de Genève ainsi que par l'Association des communes genevoises, le 11 octobre 2012.

GE200.CH a pour buts de coordonner et assurer la mise en œuvre et la communication des différents projets de la programmation officielle de la célébration du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse. A cette fin, GE200.CH doit lever des fonds publics et privés en vue de permettre la réalisation des différents projets.

Sa mission consiste enfin à rassembler les différents acteurs de cette commémoration, pour faire ainsi de ce pan d'histoire un événement majeur qui s'inscrit dans la mémoire des habitant-e-s de ce canton, en leur permettant tout à la fois de rendre hommage à son passé, de fêter son présent et d'imaginer son avenir.

L'association GE200.CH est composée des organes et commissions suivantes (annexe N° 1):

- Comité
- Comité de pilotage
- Commission historique et scientifique
- Commission culturelle et événementielle
- Comité de parrainage
- Comité d'honneur
- Organe de révision

Les Festivités

Les moments-clés de cette commémoration s'articuleront autour des quatre jalons historiques précités marquant les principales étapes de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse.

Les festivités officielles débuteront le 31 décembre 2013 et se termineront le 19 mai 2015, selon une programmation articulée autour de différents domaines d'activités. La fête principale se déroulera tout au long du week-end des 30, 31 mai et 1^{er} juin 2014.

Un projet commun avec les cantons de Neuchâtel et du Valais à Berne durant les sessions parlementaires de septembre 2014 marquera la validation par la Diète fédérale du 12 septembre 1814 de l'entrée de nos trois cantons dans la Confédération suisse.

A noter que les célébrations se poursuivront au-delà du 19 mai 2015, en adoptant alors une forme différente. Cet ultime volet, qui se prolongera jusqu'au 16 mars 2016, sera l'occasion pour les communes réunies de revenir sur leur intégration au territoire genevois, concrétisée par la signature du Traité de Turin le 16 mars 1816.

Afin de compléter le programme événementiel, culturel et historique, GE200.CH a lancé un appel à projets public le 27 novembre 2012. Le but de cette démarche était de donner la possibilité à toutes et tous (citoyen-ne-s, acteurs culturels ou scientifiques, associations, entreprises privées, de Genève et de la région, etc.) de contribuer à la diversité du programme de ce bicentenaire par le biais de projets aussi divers que variés.

Cet appel à projets s'est axé autour des huit domaines d'activités suivants, chacun d'entre eux faisant l'objet d'un cahier des charges destiné à définir un cadre précis à ces projets:

- spectacle tout public durant le «week-end événement» des 30-31 mai et 1^{er} juin 2014 (rappel du débarquement au Port Noir);
- manifestation pour la journée du 19 mai 2015 (rappel de l'entrée formelle de Genève dans la Confédération);
- projet iconographique;
- œuvre monumentale, art urbain;
- publication;
- projet artistique;
- événement sportif;
- projet pédagogique.

Témoignages concrets de l'engouement que suscite la commémoration à venir, ce ne sont pas moins de 121 projets (correspondant aux huit domaines d'activités) qui ont participé au processus de sélection. De ceux-ci sont issus 21 projets phares pour cette commémoration, sélectionnés le 18 avril 2013 par un jury composé de personnalités genevoises éminentes.

Présidé par M. Claude Hauser, ancien président du conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros, ce jury est composé des membres du comité de GE200.CH, des présidents des deux commissions techniques de GE200.CH, rejointes par cinq personnalités genevoises provenant d'horizons divers (artistique, culturel, sportif, historique, médiatique et entrepreneurial).

Deux autres catégories de projets complètent celle des projets «phares». En effet, en complément des projets gérés et financés par GE200.CH, la possibilité de «labelliser» différents projets envisagés dans le cadre de cette commémoration a été prévue. Tous les projets labellisés seront intégrés dans la programmation générale et bénéficieront d'une communication globale centralisée.

Projets redirigés: manifestations ou événements existants et récurrents, nécessitant peu ou pas de financement de GE200.CH. Approuvés par le comité de pilotage, ils seront labellisés spécifiquement et auront une «couleur bicentenaire», comme par exemple la Fête de la musique qui organisera une scène avec des artistes provenant de toute la Suisse.

Projets indépendants: projets autofinancés et autogérés approuvés par le comité de pilotage, ils bénéficient du label GE200.CH et sont intégrés dans la communication générale.

Une partie de cette programmation a été communiquée publiquement le 28 mai dernier lors d'une conférence de presse organisée devant le Monument national, lieu hautement symbolique, en présence de Rémy Pagani, maire, Sami Kanaan, porteur du projet, Charles Beer, président du Conseil d'Etat, Pierre Maudet, porteur du projet, Catherine Kuffer-Galland, présidente de l'Association des communes genevoises, et Stéphanie Auger, coordinatrice générale de GE200.CH (voir le dossier de presse, annexe N° 2). La résonance médiatique de cette communication a été importante, démontrant le vif intérêt prêté à cette étape historique qui concerne l'ensemble de la population de Genève et de sa région.

Coûts et financement du projet

Le budget total de l'opération est estimé à 4,09 millions de francs et se détaille comme suit:

	Fr.
Manifestations, projets GE200.CH	3 494 000
Communication, promotion	305 000
Projets redirigés	50 000
GE200.CH, frais d'exploitation	112 500
Divers et imprévus	128 500

Le plan de financement suivant prévoit des parts similaires entre le public et le privé pour couvrir ce budget qui porte sur les 17 mois de la commémoration.

	Fr.
Canton de Genève	990 000
Canton de Genève, prestations non-monétaires	100 000
Ville de Genève	400 000
Ville de Genève, prestations non-monétaires	300 000

Association des communes genevoises	300 000
Partenaires privés	2 000 000

Le Conseil administratif a validé la clé de répartition suivante pour la participation financière de la Ville de Genève au projet:

- budget ordinaire du Service des relations extérieures à hauteur de 50 000 francs sur 2013;
- budgets ordinaires de divers services (Service administratif et technique, Service de la promotion culturelle, Logistique et manifestations, Voirie, Service de la sécurité et de l'espace publics, ...) à hauteur de 300 000 francs sur les exercices 2014 et 2015 pour des prestations en nature;
- crédit budgétaire extraordinaire de 350 000 francs demandé au Conseil municipal sur 2013.

Le Canton a, pour sa part, déposé un projet de loi qui est actuellement à l'étude au Grand Conseil et dont le vote devrait avoir lieu cet automne. L'Association des communes genevoises a, quant à elle, validé en assemblée générale le 19 juin 2013 l'octroi d'une subvention unique à hauteur de 300 000 francs à l'Association GE200.CH.

Conclusion

Soucieux de donner le relief nécessaire à cet anniversaire qui marque les rapports entre Genève et la Confédération et qui met en lumière l'histoire de notre région, le Conseil administratif, associé aux autorités du Canton et des communes genevoises, souhaite soutenir l'association GE200.CH pour permettre le développement et la réalisation d'un programme de qualité tout au long des 17 mois de festivités.

La coordination et la communication centralisée des projets par GE200.CH permettra de rassembler les forces vives de la région et de développer une programmation variée et accessible permettant de fédérer la population genevoise autour d'événements historiques, culturels et festifs, tout en encourageant le débat autour des enjeux de la Genève actuelle et future.

Le projet étant porté, pour la Ville de Genève, par le département de la culture et du sport, il s'assure que le programme de la commémoration mêle acteurs patriotiques et historiques traditionnels aux acteurs culturels afin de créer des événements marquants et variés fidèles aux traditions mais également résolument contemporains.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir approuver le projet de délibération ci-après:

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire extraordinaire de 350 000 francs pour 2013 destiné à l'octroi d'une subvention à l'Association GE200.CH chargée de la coordination et de l'organisation de la célébration du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Suisse.

Art. 2. – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2013.

Art. 3. – La charge prévue à l'article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2013 sur la cellule A80010 («Conseil administratif»), natures comptables 365000, politique publique 35 «Autres loisirs», sous un OTP à créer «Bicentenaire GE200.CH».

COMPOSITION DES ORGANES

COMITÉ : 6 PERSONNES

2 représentant-e-s de la République et canton de Genève :

Pierre Maudet, Conseiller d'Etat, Département de la sécurité
Anja Wyden Guelpa, Chancelière d'Etat

2 représentant-e-s de la Ville de Genève :

Sami Kanaan, Conseiller administratif, Département de la culture et du sport
Sandrine Salerno, Conseillère administrative, Département des finances et du logement

2 représentant-e-s de l'Association des communes genevoises (ACG) :

Catherine Kuffer-Galland, Présidente
Philippe Decrey, Maire, Thônex

BUREAU : DÉLÉGATION DE 3 PERSONNES DU COMITÉ

Pierre Maudet, Conseiller d'Etat
Sami Kanaan, Conseiller administratif
Catherine Kuffer, Présidente

ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire Romar SA, M. Roger Revillet

COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)

Représentant-e-s de l'État de Genève

Pierre Maudet, Conseiller d'Etat
Guy Reyfer, Directeur du support et de la logistique, corps de police, Département de la sécurité
Aline Staerkle, Cheffe du protocole adjointe, Chancellerie d'Etat
Patricia Crousaz Pantet, Co-cheffe de projet, Département de la sécurité

Représentant-e-s de la Ville de Genève

Sami Kanaan, Conseiller administratif
Elvita Alvarez, Conseillère personnelle, Département de la culture et du sport
Laurence Wiedmer, Cheffe du Service des relations extérieures
Virgine Todeschini, Co-cheffe de projet, Département de la culture et du sport

Représentant-e-s de l'Association des communes genevoises

Catherine Kuffer-Galland, Présidente
Pierre Duchêne, Maire, Dardagny
Anne Penet, Co-cheffe de projet, Directrice adjointe

Représentant-e-s de l'Association GE200.CH

Stéphanie Auger, Coordinatrice générale
Irene Herrmann, Présidente de la commission historique et scientifique
Joël Boissard, Président de la commission culturelle et événementielle

COMPOSITION DES ORGANES

COMMISSION HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE (STATUT CONSULTATIF)

Irène Herrmann, Professeur, Unité d'histoire suisse, Université de Genève (Présidence)
Françoise Dubosson, Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Corinne Walker, Association pour l'étude de l'histoire régionale
Bernard Lescaze, Historien
Laurent Tissot, Professeur, Société d'histoire de la Suisse romande, Neuchâtel
Gervais Clark, Etudiant doctorant, Université de Genève
Danièle Tosato-Rigo, Professeur, Université de Lausanne
Pierre Flückiger, Directeur, Archives d'Etat
Etienne Burgy, Bibliothèque de Genève

COMMISSION CULTURELLE ET ÉVÉNEMENTIELLE (STATUT CONSULTATIF)

Joël Boissard, Historien et journaliste (Présidence)
Dominique Berlie, Conseiller culturel, Département de la culture et du sport, Ville de Genève
Thomas Wenger, Adjoint de Direction, Service des sports, Département de la culture et du sport, Ville de Genève
Florence Schurch, Attachée aux questions fédérales, Chancellerie d'Etat, République et canton de Genève
Catherine Fernandez Sonino, Chargée de mission, Service cantonal de la culture, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)
Geneviève Bridel, Chargée de communication, Service cantonal de la culture, Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)
Maurice Pozzi, Délégué aux relations extérieures, Radio Télévision Suisse (RTS)
Virginie Du Pasquier Vaucher, Responsable communication, Institut Jaques-Dalcroze, Genève
Pierre-Henri Heizmann, Vice-président, Société militaire de Genève (SMG)
Bernard Cazaban, Relations publiques, Genève Tourisme & Congrès (jusqu'au 20.06.13)
Jessica Guzzo, Product Manager au Département Marketing, Genève Tourisme & Congrès (dès le 21.06.13)
Daniel Rossier, Président, Association de l'Arquebuse et de la Navigation (EAN)
André Jacot-Descombes, Vice-président de la Société de la Restauration et du 1er juin
Anna-Karina Kolb, Directrice a.i., Service des affaires extérieures, Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES)
Christian Dunant, Ambassadeur, Directeur, Centre d'Accueil - Genève Internationale (CAGI)

COMPOSITION DES ORGANES

COMITÉ DE PARRAINAGE

Alain Decrausaz, Directeur général, Ports francs et entrepôts de Genève SA
Françoise Demole, Présidente, Musée international de la Réforme (MIR)
Sophie Dubuis, Directrice, Centre international de conférences, Genève (CICG)
Olivier Fatio, Professeur, historien et théologien
Jacques Jeannerat, Directeur, Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)
Guy Le Comte, Ancien Président, Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Dominique Louis, ancien Chef du protocole adjoint, République et canton de Genève
Fabienne Lupo, Présidente directrice générale, Fondation de la haute horlogerie
Claude Membrez, Directeur général, Palexpo
Marc-Antoine Nissille, Président, Société des hôteliers de Genève
Florence Notter, Présidente, Cercle international, Fondation pour Genève
Cynthia Odier, Fondatrice, Fondation Fluxum
Ivan Pictet, Président, Fondation pour Genève
Philippe Vignon, Directeur général, Genève Tourisme & Congrès
M. l'Ambassadeur Luzius Wasescha, Président, Club diplomatique de Genève
Danielle Werthmüller, Conseiller, Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

COMITÉ D'HONNEUR

Micheline Calmy-Rey, Ancienne Présidente de la Confédération
Ruth Dreifuss, Ancienne Présidente de la Confédération
Conseil fédéral
Conseiller-ère-s aux Etats genevois-es*
Conseiller-ère-s nationaux-ales genevois-es*
Conseil d'Etat de la République et canton de Genève*
Président-e du Grand Conseil de la République et canton de Genève*
Conseil administratif de la Ville de Genève*
Président-e du Conseil municipal de la Ville de Genève*
Comité de l'Association des communes genevoises*
Ancien-ne-s Président-e-s du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève*
Kassym-Jomart Tokayev, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève
Bruno Perdu, Consul Général de France à Genève
Jean-Jack Queyranne, Président, Conseil régional de Rhône-Alpes

** Personnes en fonction durant les années 2013, 2014 et 2015*

GE200.CH

LE BICENTENAIRE C'EST NOTRE HISTOIRE

CÉLÉBRATION DU BICENTENAIRE DE L'ENTRÉE DE GENÈVE DANS LA CONFÉDÉRATION SUISSE

DU 31 DÉCEMBRE 2013 AU 19 MAI 2015, GENÈVE CÉLÈBRERA LE BICENTENAIRE DE SON ENTRÉE DANS LA CONFÉDÉRATION SUISSE

Le bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse - une étape historique - offrant à Genève l'opportunité d'un regard croisé sur son passé et son présent, deux sources d'inspiration pour son futur.

GE200.CH, une association créée pour organiser cette commémoration - attachée à l'histoire, ancrée dans le présent et orientée vers l'avenir - par le biais d'événements historiques, culturels et festifs.

En miroir du déroulement historique d'il y a deux siècles, les événements de cette commémoration se succéderont pendant une période analogue à celle qui a vu Genève entrer dans la Confédération suisse. Par conséquent, liés à l'histoire de Genève, les moments-clés suivants constitueront les jalons autour desquels se développeront les manifestations phares.

**31 DÉCEMBRE
2013**



Restauration
de la République
de Genève

**30, 31 MAI ET
1ER JUIN 2014**



Débarquement
des troupes confédérées
au Port Noir

**12 SEPTEMBRE
2014**



La Diète fédérale
vote l'entrée de Genève,
de Neuchâtel et du Valais
dans la Confédération

**19 MAI
2015**



Signature de l'entrée
de Genève dans
la Confédération suisse

Au-delà des dates symboliques, cette commémoration est une formidable occasion de fédérer l'ensemble de la population autour d'événements historiques, culturels et festifs, tout en encourageant le débat autour des enjeux de la Genève actuelle et future.

C'est également l'opportunité de montrer que le canton, à travers toutes ses spécificités, constitue un maillon fort de notre pays. En parallèle de la réflexion sur l'identité genevoise et ses racines, cet anniversaire permet de célébrer et de remettre en avant les liens existants à tout niveau, entre Genève et la Suisse.

Les célébrations se poursuivront au-delà du 19 mai 2015. Cet ultime volet, qui se déroulera du 20 mai 2015 au 16 mars 2016, sera l'occasion pour les Communes réunies de revenir sur leur intégration au territoire genevois. Cet épisode marquant s'est concrétisé par la signature du second traité de Paris, le 20 novembre 1815, ainsi que du traité de Turin, le 16 mars 1816 (date anniversaire marquant la délimitation définitive des frontières du canton de Genève).

GE200.CH

GE200.CH

Afin de donner le relief nécessaire à cet anniversaire, qui marque les rapports entre le canton et la Confédération, l'Etat de Genève, la Ville de Genève et l'Association des communes genevoises (ACG) ont décidé d'organiser conjointement cette commémoration.

Dès novembre 2011, un groupe de travail exploratoire composé de représentant-e-s de l'Etat et de la Ville de Genève - rejoint par l'ACG durant l'été 2012 - ainsi que de plusieurs personnalités genevoises a été mis en place pour piloter les premières étapes de ce projet.

L'Association GE200.CH a donc été constituée dans un élan commun par ces trois partenaires pour organiser la célébration du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse. Fondée le 11 octobre 2012, GE200.CH est une association à but non lucratif, conformément aux articles 60 et suivants du code civil suisse.

Composée des traditionnels organes de décisions, dont le Comité et le Comité de pilotage, GE200.CH a également mis sur pied une commission historique et scientifique ainsi qu'une commission culturelle et événementielle permettant de valider les aspects historiques et organisationnels des projets réalisés dans le cadre de cette commémoration. La structure associative a parallèlement été complétée par un comité de parrainage ainsi qu'un comité d'honneur.

Entourée de ces partenaires et spécialistes, cette organisation centralisée permet de fédérer les énergies et de développer des synergies riches, afin d'assurer la mise en œuvre des différents projets de la programmation officielle ainsi que de la communication générale liée à ces festivités.

GE200.CH a pour mission de faire de cette commémoration un événement majeur qui restera dans les mémoires de Genève.

(RE)DÉCOUVRIR L'HISTOIRE

Genève, chef-lieu du Département du Léman durant une « période française » de plus d'une quinzaine d'années, proclame son indépendance le **31 décembre 1813**, date de la Restauration de la République de Genève.

Le 1er juin 1814, accueillies avec enthousiasme par la population, les troupes confédérées débarquent par voie lacustre au Port Noir, marquant ainsi symboliquement l'attachement de Genève à la Confédération.

Le 12 septembre 1814, la Diète fédérale vote l'entrée de Genève, de Neuchâtel et du Valais dans la Confédération.

Cet événement est suivi de la signature du traité définitif de l'admission de Genève en qualité de 22ème canton suisse dans la Confédération le **19 mai 1815** après acceptation par tous les cantons membres.

Avec la Révolution genevoise (1792-1798) et le temps de l'Annexion à la France (1798-1814) - aussi appelé « période française » - la charnière entre le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle représente pour Genève un passage mouvementé de son histoire.

Le 15 avril 1798, le traité de Réunion intègre Genève au territoire de la République française. Fin août, après avoir renoncé à sa souveraineté et à ses alliances, Genève est choisie comme préfecture et chef-lieu du département du Léman. Genève devient alors une ville française parmi d'autres et ses habitant-e-s font l'expérience du centralisme napoléonien.

Cependant, la défaite de l'armée napoléonienne lui rend son indépendance. Le 30 décembre 1813, la garnison française quitte la ville et le général autrichien Ferdinand von Bubna und Littitz y fait son entrée.

Le lendemain, après le retrait définitif du préfet, un gouvernement conservateur dirigé par l'ancien syndic Ami Lullin proclame la Restauration de la république de Genève en date du 31 décembre 1813.

GE200.CH

QUEL ALLAIT ÊTRE L'AVENIR DE GENÈVE EN TANT QU'ÉTAT ?

En ce début du 19^{ème} siècle, l'indépendance dans l'isolement avait vécu : c'était désormais un idéal dépassé. L'époque des villes-Etats est révolue.

Pour Genève, plusieurs scénarii se profilent, dont la piste suisse.

Elle conciliait le maintien d'une part importante de souveraineté avec la nécessité de s'agréger à un organisme plus fort pour se défendre et survivre. La mémoire des liens anciens entre Genève et les Suisses ajoutait un élément affectif à ce projet.

L'objectif fondamental du gouvernement fut donc de transformer Genève en canton suisse.

Tous les Confédérés n'étaient pas enthousiastes à l'idée d'accueillir Genève parmi eux. Plus que la défiance catholique manifestée à l'égard de la Rome protestante, les troubles du 18^{ème} siècle inquiétaient ; ils dénotaient une turbulence dangereuse. En outre, Genève ne touchait pas à la Suisse et ses terres étaient enclavées au milieu de possessions étrangères.

C'est pourquoi Genève se trouva confrontée à deux conditions à remplir pour être admise dans la Confédération : elle avait besoin d'une dot suffisante et de papiers en règle. La dot représentait un agrandissement qui permet le désenclavement et la contiguïté de son territoire avec la Suisse. Les papiers, quant à eux, correspondaient à une constitution conservatrice, rassurante pour les cantons.

Le soin de réunir la dot fut confié à Charles Pictet de Rochemont, qui s'acquitta de sa tâche aux Congrès de Paris et de Vienne. Un temps, il sembla qu'une extension considérable fut promise à Genève. Toutefois, d'une part, la France et la Sardaigne tenaient à céder le moins de territoire possible, d'autre part, une partie du gouvernement genevois et l'opinion publique ne voyaient pas d'un bon œil un accroissement trop large en terres catholiques, qui aurait changé le caractère religieux de Genève. Les gains définitifs furent modestes mais suffisants pour obtenir l'essentiel, le désenclavement et la contiguïté avec la Suisse.

Sur la rive droite, sept communes du Pays de Gex (soit trois mille cinq cents habitant-e-s) et sur la rive gauche, vingt-quatre communes savoyardes (avec douze mille sept cents habitant-e-s) vinrent compléter le territoire genevois en 1815 et en 1816.

La constitution devait être élaborée rapidement et satisfaire les Suisses. Le document ne fut pas l'œuvre d'une assemblée constituante, pas même d'un conseil un peu étoffé : elle fut le fruit du travail hâtif d'une commission de sept membres où Joseph Des Arts eut l'influence la plus grande. Le Conseil général était supprimé et remplacé par un Conseil représentatif choisi selon un système censitaire : la qualité d'électeur n'était accordée qu'aux citoyens payant un certain impôt. Un Conseil d'Etat de vingt-huit membres inamovibles s'arrogeait tout le pouvoir et maintenait la suprématie. Le gouvernement provisoire présenta l'adoption du texte comme la condition du rattachement de Genève à la Suisse. Sous cette pression, la constitution fut votée par le peuple en août 1814.

Le 12 septembre 1814, treize cantons sur dix-neuf se prononçaient pour l'admission de Genève dans la Confédération et enfin, après l'adhésion de tous les cantons, le traité définitif fut signé le 19 mai 1815.

1798-1813	Annexion de Genève à la France
15 avril 1798	Entrée des troupes françaises dans Genève. Le traité de Réunion intègre Genève au territoire de la République française.
25 août 1798	Création du département du Léman. Genève devient le chef-lieu du Département du Léman.
30 décembre 1813	Retrait des troupes françaises de Genève.
31 DÉCEMBRE 1813	RESTAURATION DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE. Suite au départ des troupes napoléoniennes et du retrait définitif du préfet, la Restauration de la république de Genève est proclamée.
Début 1814	Genève se tourne vers ses anciens alliés suisses et demande son adhésion à la Confédération suisse.
1 JUIN 1814	DÉBARQUEMENT DES TROUPES CONFÉDÉRÉES AU PORT NOIR : ARRIVÉE DE CONTINGENTS FRIBOURGEOIS ET SOLEUROIS.

GE200.CH

- 22 juin 1814 Le Conseil d'Etat de Genève accrédite ses délégués à la Diète pour solliciter l'entrée de Genève dans la Confédération.
- 12 SEPTEMBRE 1814 **LA DIÈTE FÉDÉRALE VOTE L'ENTRÉE DE GENÈVE, DE NEUCHÂTEL ET DU VALAIS DANS LA CONFÉDÉRATION.**
- 19 septembre 1814 Proclamation de ce résultat à Genève et festivités.
- 6 avril 1815 Une convention élaborée par la Diète, spécifiant les conditions (notamment matérielles) auxquelles Genève peut devenir suisse, est adoptée par 14 cantons et un demi-canton, sous réserve de ratification.
- 11 avril 1815 Les genevois-e-s acceptent cette convention.
- 24 avril 1815 12 ratifications cantonales étant arrivées...
- 27 avril 1815 ... réception des députés genevois, qui siègent désormais officiellement à la Diète.
- 19 MAI 1815 **SIGNATURE DE L'ENTRÉE OFFICIELLE DE GENÈVE DANS LA CONFÉDÉRATION SUISSE: L'ACTE AUTHENTIQUE D'UNION EST SIGNÉ.**
- 9 août 1815 Le premier député genevois, avec ceux des 21 autres cantons, prête serment au Pacte fédéral (Constitution).
- 20 novembre 1815 **Second traité de Paris: Rattachement des communes de Collex-Bossy, Grand-Saconnex, Meyrin, Pregny, Vernier et Versoix.**
- 16 mars 1816 **Signature du traité de Turin définissant un partage territorial permettant le rattachement de nombreuses communes au canton de Genève: Collonge-Bellerive, Corsier, Anières, Hermance, Veyrier, Compesières, Bardonnex, Plan-les-Ouates, Troinex, Evordés, Perly-Certoux, Avusy-Laconnex, Bernex, Onex, Confignon, Aire-la-Ville, Lancy, Carouge, Soral, Choulex, Meinier, Chêne-Thônex, Vandoeuvers, Puplinge, Carra et Presinge. Création des zones franches, comprenant le Pays de Gex, St-Julien, le Salève et Annemasse. Ces lignes de douanes reculées garantissent à l'intérieur des zones franches la libre circulation des denrées vers Genève.**

PROGRAMMATION

**17 MOIS D'ÉVÈNEMENTS – 4 MOMENTS-PHARES LIÉS A L'HISTOIRE
DU 31 DÉCEMBRE 2013 AU 19 MAI 2015**

Le programme événementiel, culturel et historique organisé par GE200.CH présentera des projets riches et variés: de son propre cru ou nés de la créativité de ses partenaires, en passant par des manifestations existantes mises aux couleurs du bicentenaire, des projets indépendants labellisés ou issus de l'appel à projets public.

PROGRAMME

D'une manière autant événementielle, culturelle, festive que sportive et en mettant un accent pédagogique sur l'ensemble de la programmation de cette commémoration, GE200.CH fera vivre Genève et sa région au rythme de l'histoire.

L'ensemble du programme se veut contemporain, historique et festif, tout en revisitant l'histoire de façon inédite afin de laisser des traces mémorables de ce bicentenaire.

GENÈVE AU RYTHME DE LA FÊTE

- **31 décembre 2013**

Le coup d'envoi des festivités se fera au son des coups de canons de la traditionnelle cérémonie de la Restauration de la République de Genève, dans la matinée de ce 31 décembre 2013.

Pour prolonger le démarrage des festivités, le bicentenaire fait une incursion historique dans la fête du Nouvel An, en alliant bal en costumes de l'époque puis musiques actuelles. Cette façon de célébrer le début de cette commémoration nous invite à marquer ce passage vers la nouvelle année, signe d'un regard vers l'avenir.

- **Week-end événement du 30, 31 mai et 1^{er} juin 2014**

Cette date, liée au débarquement des Confédérés au Port Noir, annonce une grande fête populaire et rassembleuse, en mêlant les cérémonies protocolaires aux spectacles grand-public qui se dérouleront autour de la Rade.

Le pourtour de la Rade, lieu emblématique de Genève, a été choisi notamment pour son panorama ouvert sur la Suisse, parfaite illustration de la volonté de revisiter Genève et sa relation à la Suisse sous différents angles.

Des animations plongeront le public dans l'ambiance de l'époque, offrant ainsi une occasion de découvrir le quotidien des genevois-e-s, notamment par le biais de reconstitution de saynètes de vie.

Que mangeaient donc nos ancêtres? Les produits du terroir, d'hier et d'aujourd'hui, agrémenteront cette immersion dans le passé.

Le 31 mai, la partie officielle, avec notamment la venue du Conseil fédéral et de représentant-e-s des Conseil d'Etats des autres cantons, sera suivie d'un défilé historique. Pour mener le cortège, les fanfares traditionnelles côtoieront des musiques plus actuelles. Part belle sera donnée aux représentant-e-s des sociétés historiques, tout en instillant une touche décalée et contemporaine.

Durant le week-end et même au-delà, un spectacle historique et humoristique réunira des comédien-ne-s amateurs et amatrices ainsi que des professionnel-le-s. Des ateliers de théâtre seront également mis sur pied autour de ce projet participatif proposé par les Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation (EAN). Résolument motivée à offrir un spectacle grand public permettant de (re)découvrir l'histoire de manière ludique, cette société historique s'offre une scène à ciel ouvert au Port Noir.

Le traditionnel débarquement, en collaboration avec les sociétés patriotiques, prendra une tournure de parade navale et viendra faire quelques vagues autour d'un événement sportif aquatique qui promet de s'inscrire dans les mémoires de ce bicentenaire.

- **12 septembre 2014**

Un projet commun avec les cantons de Neuchâtel et du Valais, se déroulant à Berne durant la session parlementaire d'automne, marquera la validation par la Diète fédérale de l'entrée de ces trois cantons dans la Confédération suisse.

Ce projet ouvre l'opportunité d'échanger sur notre histoire commune et tracer un parallèle avec la période actuelle, de renforcer les liens entre les cantons romands et de faire vivre la Suisse romande auprès de la Confédération.

- **19 mai 2015**

La date du 19 mai 2015 sera marquée, notamment, par des événements musicaux sortant de l'ordinaire.

A l'approche de cet événement, qui commémore la signature de l'acte concrétisant l'entrée de Genève dans la Confédération suisse, quel meilleur exemple qu'une fusion entre deux orchestres inattendus?

Un jeu d'oppositions et de contrastes se déploiera, mené par un collectif de compositeurs et compositrices issu de ces deux ensembles musicaux que sont l'Orchestre de Chambre de Genève (OCG) et la Fanfare du Loup.

Pour la soirée du 19 mai 2015, un partenariat avec l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) proposera un concert qui vous emmènera notamment faire un clin d'œil à la prairie du Grütli.

En parallèle de ces dates-phares, une programmation orientée tout public et ciblée sur différents domaines par des projets variés se déclinera autour des axes suivants.

GENÈVE ET SON HISTOIRE

Un cycle de conférences scientifiques sera proposé tout au long de l'année 2014 par l'Institut National de Genève (ING) et l'Université de Genève. Une publication viendra compléter ces rencontres.

Un jeu vidéo sera réalisé, envisagé comme une manière innovante de rendre notre histoire accessible aux jeunes, à travers une approche ludique et pédagogique de notre histoire.

L'histoire investira l'espace public avec des affiches et des expositions itinérantes qui retracent plus spécifiquement la période de 1813 à 1816 ou qui relatent notre histoire de 1813 à nos jours.

Des visites guidées à différents rythmes seront proposées, afin de découvrir l'histoire à travers des parcours spécialement conçus pour le bicentenaire. A pied, à vélo et même en courant, ces projets inviteront à découvrir le patrimoine genevois et à appréhender l'histoire par des anecdotes locales très concrètes alliant plaisir, activités sportives et culture.

GENÈVE ET LA RÉGION

La commémoration se déroulera sur l'ensemble du territoire genevois et au-delà des frontières cantonales.

Plusieurs activités seront proposées aux communes pour des festivités locales sur mesure. Ces projets, allant au-delà du 19 mai 2015, permettront de faire le lien avec l'entrée des Communes réunies dans le canton de Genève, laquelle s'est étalée entre 1815 et 1816.

La création d'un portail géographique / cartographique, en collaboration avec le Centre d'Iconographie Genevoise, les Archives d'Etat, le Service de la Mensuration officielle et l'HEPIA permettra de valoriser les documents historiques en voyageant dans l'histoire. Une manière de rendre accessible sur internet et de façon interactive les cartes de notre territoire, de nos jours à ceux du début du 19^{ème} siècle. Cette collaboration propose une autre façon de (re)découvrir notre histoire et de visualiser l'évolution de notre région au-delà des frontières.

GENÈVE ET LA SUISSE

Au delà de la manifestation prévue à Berne, le 12 septembre 2014, en collaboration avec les cantons de Neuchâtel et du Valais, un projet voyageant dans toute la Suisse débutera en avril 2015. La Fondation pour Genève ira à la rencontre de la population suisse avec un bus itinérant. Une manière de (re)présenter Genève, le rayonnement international de la Suisse, ainsi que le rôle qu'elle joue dans la Confédération en associant son projet à la programmation de la commémoration.

LE BICENTENAIRE / LA SUISSE AU CENTRE DE GENEVE

Afin de symboliser la présence de la Suisse au cœur de Genève, un lieu central GE200.CH est actuellement développé. Une présence vivante et innovante, qui constituera le principal carrefour d'informations et de rassemblements, d'expositions et d'échanges de ce bicentenaire.

Ce projet, ainsi qu'un certain nombre d'autres démarches, viendront encore étoffer la programmation de cette commémoration qui sera dévoilée en décembre prochain. Un bicentenaire résolument attaché au passé, ancré dans le présent et tourné vers l'avenir.

GE200.CH

APPEL A PROJETS

Très attachée à conférer une dimension éminemment participative à cette commémoration, GE200.CH a lancé le 27 novembre 2012 un appel à projets public. Celui-ci a remporté un vif succès, puisque pas moins de 121 dossiers ont été déposés auprès de GE200.CH. Ces derniers ont été évalués et pré-avisés par une commission culturelle et événementielle ainsi qu'une commission historique et scientifique, avant d'être soumis au jury présidé par Monsieur Claude Hauser, ancien Président du Conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros.

Le jury a sélectionné 21 projets axés sur les domaines suivants :

- Spectacle tout public durant le week-end événement du 30-31 mai et 1er juin 2014.
- Manifestation pour la journée du 19 mai 2015.
- Projet iconographique.
- Œuvre monumentale, art urbain.
- Publication.
- Projet artistique.
- Événement sportif.
- Projet pédagogique.

En partenariat direct avec les responsables des projets retenus, GE200.CH met actuellement tout en œuvre pour que l'ensemble de ces projets puisse rejoindre la programmation de cette commémoration. Pour certains, la confirmation finale de la réalisation du projet se fera au fur et à mesure de l'avancement des démarches telles que les obtentions d'autorisations et le cadrage budgétaire.

PROJETS INDÉPENDANTS

L'Association GE200.CH offre encore la possibilité à tout projet indépendant de rejoindre le programme officiel après sélection et validation par GE200.CH.

Les projets indépendants peuvent être proposés sur la base des informations contenues dans le document téléchargeable jusqu'au 30 octobre 2013.

Pour être sélectionnés, ces projets devront être en adéquation avec la ligne générale et les objectifs de la commémoration. Les projets indépendants validés à ce titre par l'Association GE200.CH devront être totalement autoportés en termes organisationnels et financiers.

Ces projets labellisés GE200.CH seront inclus dans le programme officiel et bénéficieront de la plateforme de communication de la commémoration ainsi que de l'exploitation du logo officiel.

Les projets indépendants soumis après la date du 30 octobre 2013 pourront encore être labellisés GE200.CH mais ne bénéficieront pas de l'ensemble des supports de communication proposés par l'association.

PROCHAINES ÉTAPES

DES JUIN 2013

Développement des différents projets retenus.

30 OCTOBRE 2013

Finalisation des partenariats financiers et médiatiques.

Dernier délai de dépôt pour des projets indépendants souhaitant obtenir la labellisation GE200.CH et être inclus dans la programmation et communication générale.

DEBUT DECEMBRE 2013

Présentation du programme détaillé de la commémoration.

31 DECEMBRE 2013

Début de la programmation officielle coordonnée par GE200.CH.

19 MAI 2015

Fin de la programmation officielle coordonnée par GE200.CH.